

TERRE DE PALESTINE : QUEL AVENIR ?

Par Paul Monmaur, universitaire retraité

Réflexion qui s'inscrit dans le cadre de la Journée de la Terre et du 64ème anniversaire de la tragédie palestinienne, le 12 mars 2012.

Pour fuir les pogroms de l'Europe de l'Est survenus dans le courant du 19ème siècle et au début du 20ème, de nombreux Juifs qui en sont les victimes vont émigrer. Les uns vers l'Europe occidentale et vers les Etats-Unis ; ils constituent le gros de l'émigration. D'autres vont s'installer, par vagues successives, en Palestine, optant ainsi pour le projet sioniste théorisé par Theodor Herzl vers 1896 qui prône la création d'un Etat juif pour les Juifs sur cette terre quoique d'autres pays d'accueil soient aussi évoqués. Leur nombre, modeste jusqu'à la Première Guerre mondiale (quelques dizaines de milliers de personnes représentant 8% de la population totale de la Palestine) ne cesse de croître ensuite. Ces pionniers qui comptent dans leur rang David Ben Gourion, une figure emblématique du sionisme, vont former le noyau du futur Etat d'Israël.

Le projet sioniste vise toute la Palestine historique, de la mer au Jourdain. Il se fonde, au moins en partie, sur le fameux slogan « *Une terre sans peuple (la Palestine) pour un peuple sans terre (les Juifs)* » ! Un mythe qui nie l'existence même des centaines de milliers de Palestiniens (500.000 environ) qui vivent alors sur ce territoire...

Les sionistes ne peuvent réaliser ce projet aventureux sans le concours des principales puissances impérialistes de l'époque, notamment la Grande-Bretagne et la France. Après la bataille de Bersheva, le 31 octobre 1917, qui leur donne une victoire décisive sur les Turcs, les Britanniques vont adresser dès le 2 novembre 1917 par l'entremise de Lord Balfour, leur ministre des Affaires étrangères, une « *déclaration de sympathie à l'adresse des aspirations sionistes* » à Lord Rothschild. Cette déclaration stipule également que « *le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif* ». Le 14 février 1918, la France affirme que « *l'entente est complète entre les gouvernements français et britannique en ce qui concerne la question d'un établissement juif en Palestine* ». Les raisons de ces soutiens au projet sioniste sont implicites. Parmi elles, une ne peut être contestée : l'implantation en Palestine d'un poste avancé sioniste placé sous tutelle britannique sert opportunément les intérêts de la politique impériale occidentale qui ambitionne d'étendre son contrôle sur les immenses champs pétrolifères du Moyen-Orient et sur les voies maritimes (notamment le canal de Suez) d'acheminement du pétrole. Ce « *sang de la victoire* » comme l'appellent les alliés victorieux de la Grande Guerre devient un nouvel enjeu majeur du capitalisme européen.

Le Mandat sur la Palestine, donné à la Grande-Bretagne le 24 juillet 1922 par le Conseil de la Société des Nations (SDN), va faciliter les desseins impérialistes. La voie ainsi ouverte vers la colonisation de la Palestine permet aux leaders sionistes de s'y aventurer avec un certain capital de confiance. Toutefois, l'élite du mouvement sioniste est consciente des obstacles qu'il lui faudra surmonter pour mener à bien son projet. A titre d'exemple, le président de l'Organisation Sioniste Mondiale, Chaïm Weizmann, une autre grande figure du sionisme écrit, en 1919, au Premier ministre britannique pour lui demander d'étendre la frontière nord de la Palestine au Golan, à des portions du Liban, de la Syrie et de la Jordanie, de manière à englober toutes les sources d'eau disponibles de la région sans lesquelles il n'y aurait pas d'indépendance économique pour le nouvel Etat. Dans la même logique, Ben Gourion déclare, en 1941, que pour parvenir à enraciner l'Etat juif, il faudra que les eaux du Jourdain et du Litani soient comprises à l'intérieur de ses frontières. La bataille pour l'eau commence déjà.

Par ailleurs, en 1923, alors que les migrants juifs affluent en nombre croissant, encouragés par la montée de l'antisémitisme en Europe, un des chefs influents de l'aile droite du sionisme, Vladimir Jabotinski affirme, en réaction à la première révolte palestinienne contre l'immigration juive de masse, que le recours à la force est nécessaire à la colonisation de la Palestine et que l'armée doit jouer son rôle sans indulgence. Une conviction que partage ouvertement, en 1937, Ben Gourion et qui est en totale adéquation avec l'idée avancée, en 1940, par Josef Weitz alors chef des achats de terres de l'Organisation Juive Mondiale, selon laquelle il est nécessaire d'expulser tous les Arabes vers les pays voisins car il n'y a pas de place pour deux peuples vivant en Palestine. Une analyse qui se fonde sur la montée en puissance d'une farouche résistance palestinienne à la colonisation sioniste dès 1920. En effet, quand les Palestiniens réalisent que l'immigration juive a pour objectif d'établir un Etat juif et de les déposséder de leur terre, ils entrent en révolte (1920, 1929, 1935, 1936), révoltes qui pour certaines d'entre elles tournent à l'émeute générant massacres et victimes, de part et d'autre. Ces rébellions s'intensifient au fur et à mesure que l'immigration croît et elles atteignent leur apogée entre 1936-1939 où elles sont réprimées dans le sang par l'armée britannique aidée par les milices sionistes.

Inquiète de la montée des tensions de plus en plus violentes entre autochtones palestiniens et migrants juifs, et pour tenter de les réduire, la commission Peel, mise en place à la demande du gouvernement de Sa Majesté, préconise, en 1937, le partage de la Palestine en deux parties, l'une arabe, l'autre juive, avec transfert de populations ! Comme on peut s'y attendre, ce plan qui les dépossède d'une partie importante de leur territoire et entraîne le déracinement de ses habitants provoque un véritable choc chez les Palestiniens, lesquels le rejettent en bloc. En revanche, ils accueillent favorablement le Livre blanc publié par le gouvernement de Chamberlain, le 17 mai 1939. Prenant en compte, dans toute la mesure du possible, les motivations et les intérêts des Juifs désireux d'immigrer en Palestine sans léser les droits fondamentaux et légitimes du peuple palestinien, ce document propose que l'immigration juive et les ventes de terres aux organisations sionistes soient placées sous le contrôle des autorités britanniques mandataires et qu'elles soient régulées en fonction des capacités d'accueil de la Palestine. La population juive ne doit pas dépasser le tiers de la population du pays et un Etat palestinien unitaire et indépendant doit voir le jour dans un délai de 10 ans.

Par une violente vague d'attentats antibritanniques, par la construction de nouvelles colonies et un intense activisme politique, les dirigeants sionistes sabotent cette initiative qui a pourtant les attributs d'un compromis raisonnable mais qui ruinerait, de fait, une ambition coloniale forte de 35 ans d'existence : créer un foyer national juif, pour les Juifs, en Palestine. Ainsi, au seuil du deuxième conflit mondial et tout au long de celui-ci, les institutions et les organisations sionistes officielles réaffirment aux yeux de tous leur volonté irréductible d'atteindre l'objectif qu'elles se sont fixé, cela par tous les moyens, y compris les armes et le terrorisme. Dès lors les perspectives s'assombrissent pour le peuple de Palestine : s'il ne parvient pas à résister à la poussée coloniale sioniste, il sera contraint à l'exode et à l'exil, ou voué à la destruction. Ces périls ne sont-ils pas déjà portés en germe dans le projet sioniste ?

Au début de 1947, engagée dans la reconstruction d'une Europe dévastée et préoccupée par des conflits militaires qui se développent un peu partout dans le monde, la Grande-Bretagne décide de résilier son mandat sur la Palestine et d'y mettre fin le 14 mai 1948.

En 1945, suite aux désastres provoqués par la guerre, l'ONU est créée en remplacement de la Société des Nations réputée avoir failli dans sa mission. Composée d'une cinquantaine d'Etats seulement, cette organisation onusienne se trouve, de facto, placée sous le contrôle des puissances impérialistes occidentales qui l'ont fait naître et la financent pour l'essentiel. Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale (AG) de l'ONU adopte, à une courte majorité,

la résolution 181 qui propose le partage de la Palestine mandataire entre Juifs et Arabes : 55% du territoire aux premiers avec 80% des terres céréalières, les 45% restants aux seconds. Un plan de partage dérivé de celui de la commission Peel mais qui est plus pénalisant encore pour les Palestiniens.

Contrairement à ce qui est généralement rapporté par les médias et admis par une large majorité de la population, Israël n'a pas été créé par l'ONU. Il n'a pas été créé, non plus, pour dédouaner une Europe culpabilisée par la Shoah. Celle-ci a certes été un catalyseur du processus de colonisation de la Palestine mais pas la cause, comme en témoigne, sans ambiguïté, le rapport de la commission Peel dont il a été question plus haut. Quant à l'AG onusienne, elle n'en avait pas la capacité juridique en termes de droit international dont cette organisation se réclame. De par son statut, l'AG ne pouvait que « recommander » le partage de la Palestine entre Juifs et Arabes. Or, d'un plan de partage, les Palestiniens n'en voulaient pas comme en attestait clairement le rejet sans appel des propositions de la commission Peel en 1937. C'est donc sans équivoque et conformément à la charte onusienne qui leur reconnaît ce droit qu'ils repoussent la résolution 181, refus qui, juridiquement et de facto, l'invalide. Toutefois, quoique l'ONU ne donne pas de suite pratique à cette résolution, son principe même porte un mauvais coup au peuple palestinien. Les sionistes vont immédiatement l'exploiter sous la forme d'un coup de force et d'une provocation.

En effet, à la fin du mandat britannique sur la Palestine, le 14 mai 1948, les chefs du mouvement sioniste auto-proclament, par la voix du premier d'entre eux, David Ben Gourion, la création de l'Etat d'Israël ! Inacceptable pour le peuple palestinien qui riposte sur le champ par une insurrection de très grande ampleur. Sur le pied de guerre et mettant à profit la moindre opportunité, l'armée et les milices sionistes lancent aussitôt une série d'opérations militaires de grande envergure.

Au cours de la confrontation qui est sanglante, les pertes sionistes sont très élevées : 5.000 à 6.000 morts dont un quart de civils et plus de 10.000 blessés. Côté palestinien, le bilan est catastrophique : 20.000 morts (le nombre de blessés, sans doute très élevé, n'est pas connu précisément), des villes et des villages rasés par dizaines et par centaines, selon le cas, des centaines de milliers de personnes en fuite dont femmes, enfants et vieillards terrorisés à l'idée de subir le sort de la population de Deir Yassin, dont une centaine de membres furent massacrés, la nuit du 9 avril 1948, par les milices juives.

Lors du cessez-le-feu en février 1949, les sionistes ont conquis et quasiment vidé de sa population la majeure partie de la Palestine historique qu'ils vont coloniser. Ils détiennent ainsi, environ 80% du territoire (c'est-à-dire tout le territoire palestinien à l'exception de la Cisjordanie et de la bande de Gaza) alors qu'avant 1948, les Juifs ne possédaient que 8% des terres ! Un désastre (Nakba) pour le peuple palestinien qui vit le premier acte et malheureusement pas le dernier, d'une terrible tragédie qui va se poursuivre pendant des décennies et qui perdure encore aujourd'hui.

Le 11 mai 1949, c'est-à-dire un an, presque jour pour jour, après le déclenchement des actes de barbarie commis par les sionistes à l'encontre du peuple palestinien révolté, l'ONU accueille Israël en qualité de nouveau membre. Une fois encore en violation du droit international que l'organisation a pour mission de faire respecter, ainsi qu'en violation de la déclaration universelle des droits de l'homme adoptée 5 mois plutôt par les 58 Etats membres qui constituent alors son Assemblée générale. Une véritable mystification déjà mise en scène le 29 novembre 1947 lors de l'adoption de la résolution 181, comme cela est mentionné plus haut (et qui sera rejouée lors des campagnes mensongères menées hier contre l'Irak et la Libye et aujourd'hui contre la Syrie). Ces pratiques illégales et hypocrites révèlent clairement que l'ONU sert surtout à cautionner les entreprises coloniales de

l'impérialisme états-unien et de ses vassaux européens et sionistes ; ce faisant, elles disqualifient, *de facto*, cette organisation qui jouit, injustement, d'une aura prestigieuse auprès de nombreux citoyens.

En 1967, lors de la guerre des Six Jours déclenchée par les armées sionistes et qui coûte la vie à 20.000 Arabes, 300.000 Palestiniens sont à leur tour expulsés de Cisjordanie. Des centaines de colonies avec leurs 450.000 colons israéliens s'y implantent, accaparant terres et ressources naturelles de ce territoire, notamment l'eau indispensable à l'agriculture locale. Les espaces non encore phagocytés par la colonisation rampante sont progressivement grignotés et leurs habitants sont expulsés ou en fuite comme, par exemple, dans la vallée du Jourdain ou encore à Jérusalem Est. Dans ce secteur, 30.000 nouvelles habitations doivent être construites en 2012, ce qui correspond à la moitié du projet d'implantation de 60.000 unités censé changer le tissu démographique de la ville. 3.200 hectares des terres palestiniennes sont confisqués en 2011. Barrages routiers, *check-points* et mur de séparation paralysent l'activité journalière des Palestiniens. Depuis l'année 2000, environ 7.500 enfants ont été arrêtés et poursuivis par les tribunaux militaires israéliens pour avoir jeté des pierres. Chaque année, plusieurs centaines de ces enfants font l'objet de mauvais traitements qui ont pu aller jusqu'à la torture. Et ces 13 derniers mois, plus de 3.000 Cisjordaniens, dont des femmes et des enfants, ont été arrêtés (environ 10.000 Palestiniens dont des enfants sont détenus dans les prisons israéliennes).

Dans la bande de Gaza, la situation est pire encore. Elle est même désespérée. 1.500 habitants dont des femmes, des enfants et des vieillards, sont morts sous un déluge de feu déversé par l'armée israélienne durant l'opération « Plomb durci » entre décembre 2008 et janvier 2009 laissant ce territoire dans un état de désolation apocalyptique. Un très grand nombre d'habitations et d'édifices publics sont détruits ainsi que la plupart des infrastructures fournissant les services de première nécessité. Un tiers environ des terres agricoles sont rendues inexploitable et 90% des usines restent fermées. 65% de la population est au chômage qui frappe 75% des moins de 30 ans ! La survie même des Gazaouis est menacée par un blocus meurtrier et des raids aériens incessants. Bref, Gaza se meurt !

On estime aujourd'hui à 5 millions le nombre total de réfugiés palestiniens : plus d'un tiers vivent dans 58 camps disséminés au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. 80% des Gazaouis sont des réfugiés et/ou des descendants de réfugiés. 45% des enfants de moins de 18 ans dans les territoires palestiniens sont des réfugiés.

Dans les camps, les réfugiés vivent généralement dans une grande précarité et sont habités par la volonté, rendue irrépressible par la spoliation de leurs terres et des décennies d'humiliation, de retourner dans leur foyer d'origine. Alors qu'elles sont la substance même de la résistance palestinienne, ces communautés de réfugiés, séparées les unes des autres, abandonnées à leur propre sort, sont, en pratique, considérées comme des mondes perdus.

Isolés dans une véritable prison à ciel ouvert et broyés par un blocus inhumain et des incursions aériennes quasi quotidiennes, les Gazaouis voient se réduire chaque année un peu plus leur capacité à peser sur la politique de l'Autorité palestinienne, seul interlocuteur reconnu par Israël et la communauté internationale, bien que son mandat, arrivé à échéance, soit à ce jour invalide. Ils sont perçus, au moins par la composante bourgeoise de la société cisjordanienne, comme des cousins lointains qui dérivent inexorablement vers leur propre destin... En bref, pour de nombreux observateurs, la situation des réfugiés aurait atteint le point de « *non-retour* » !

Dès son auto-proclamation en qualité d'Etat en mai 1948, contre la volonté palestinienne, Israël est l'épicentre de séismes politiques et sociaux dont il est à la fois la cause et la

victime (voir plus haut), et qui secouent fortement des pays arabes limitrophes ou voisins. Par solidarité et/ou par calculs stratégiques et politiques, la Syrie, la Jordanie, l'Irak et l'Égypte s'engagent militairement au côté de leurs frères palestiniens durant les événements de 1948. Par ailleurs, en riposte à la guerre des Six Jours à la suite de laquelle les sionistes occupent le Sinaï et le Golan, la Syrie et l'Égypte attaquent Israël en 1973 (guerre du Kippour) et remportent des succès significatifs. Quoique rapidement stoppés puis annulés par des contre-offensives israéliennes, ils permettent néanmoins l'ouverture de négociations de paix qui aboutissent à la normalisation des relations entre Israël et l'Égypte ; une véritable trahison pour la résistance palestinienne et ses soutiens syrien et iranien. Là encore, on déplore morts, blessés, prisonniers, destructions, invasions, occupations... Enfin, le Liban est le théâtre, pendant 15 ans, de violents affrontements internes suite à de profondes divergences politiques au sujet, notamment, du traitement de la résistance palestinienne. Il s'y déroule aussi de durs combats opposant les forces sionistes aux forces progressistes libanaises et aux fédayins palestiniens qui sont retranchés dans le pays et à partir duquel ils lancent des opérations commandos en direction d'Israël. Le bilan général est effroyable : 200.000 morts environ et le pays est dévasté politiquement, économiquement et socialement. Aujourd'hui, Liban, Syrie, Iran et Israël sont installés dans une guerre froide qui peut dégénérer en conflit ouvert à tout moment.

Ce qui précède, notamment les tragédies incroyables qui sont rapportées, s'inscrivent, indiscutablement, dans la logique du projet sioniste et des idées qu'il véhicule, et découle de sa mise à exécution illégale au regard du droit international, il y a des dizaines d'années, et qui se poursuit, obsessionnellement et toujours illégalement, encore aujourd'hui... Même pour un esprit conciliant, force est de constater qu'Israël n'a pas d'autre légitimité que celle du fait accompli à coups de canons, de nettoyages ethniques, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

A toutes ces atrocités commises hier succèdent les crimes de déshumanisation et les « *sociocides* » perpétrés aujourd'hui. Bref, l'état sioniste est un dangereux et insatiable prédateur. Sa force est colossale car elle s'enracine dans l'hyperpuissance économique et militaire américano-européenne dont il est le bras armé menaçant, au Proche – et au Moyen-Orient. La Syrie et l'Iran qui résistent à la réalisation du projet atlantiste de remodelage du Grand Moyen-Orient sont tout particulièrement visés actuellement.

Dans ce contexte, la reconnaissance éventuelle d'un Etat palestinien croupion, aux frontières virtuelles et à la souveraineté improbable ne peut être une solution. Ce leurre onusien des maîtres du monde pour lesquels seul le succès des armes « *est raison* », ne modifiera pas, de façon significative, la situation déshumanisée des réfugiés ni celle des prisonniers, notamment politiques, qui croupissent dans les geôles israéliennes car sans vérité établie et sans justice rendue il n'y a pas de paix. Il ne rétablira pas, non plus, dans leurs droits inaliénables et légitimes ceux des Palestiniens qui seraient tentés d'abandonner leurs frères déshérités et de renoncer, bon gré mal gré, à 90% de leur terre d'origine par peur de perdre davantage encore. Enfin, elle laissera les Israéliens s'enfermer durablement dans un ultra-communautarisme aux effets explosifs, tandis que la communauté internationale, complice de leurs crimes, devra faire face à sa sinistre conscience.

En revanche, la construction d'un Etat multiethnique, multiculturel, laïque et démocratique s'étendant sur tout le territoire de la Palestine historique est l'initiative qui, seule, paraît en mesure, à la fois (a) de rendre justice, droits et dignité à tous les Palestiniens, réfugiés inclus, et (b) de restaurer chez les Israéliens, humanisme, honneur et paix que nombre d'entre eux, las des souffrances infligées mais aussi subies, appellent aujourd'hui de leurs vœux.

C'est vers cet objectif que doivent converger toutes les forces de combat progressistes,

notamment occidentales. La cible ? Pas Israël (sauf via la campagne non violente BDS) car on n'a jamais vu un système par nature expansionniste, conquérant et hyperpuissant rendre les armes de lui-même, sans combattre. L'impérialisme US-UE ? Oui, car sans son soutien et sa protection, l'idéologie sioniste, son appareil politique et son système militaire imploseraient, naturellement. « *Qui ne croit pas aux miracles n'est pas un réaliste* » ; une réflexion attribuée à Ben Gourion ! Prenons-le au mot : résistons aux idées reçues, au conformisme, au dogmatisme, à la pensée unique, à la fatalité et tentons de faire triompher la vérité, la justice, le droit et la solidarité, en faveur de tous...

N'attendons pas que l'injustice et la barbarie frappent à notre porte pour les dénoncer et les combattre !

Paul Monmaur, universitaire retraité

Source : <http://www.reperes-antiracistes.org...>

